

| |
|---------------------------------------|
| Journalisation du décompte de salaire |
|---------------------------------------|

établir et journaliser le décompte de salaire pour le mois de janvier 2018, pour l'employée Martine DUPUIS,
domiciliée Rue du Valais 14, 1202 Genève, née le 15 avril 1972. Permis B célibataire (1 enfant).

Données à utiliser pour établir le bulletin de salaire, et le journaliser (en utilisant la méthode « par défaut », pour un paiement ultérieur.

- Salaire de base : CHF 45.- / heure, supplément vacances 8.33%, supplément jours fériés : 1.5%
- Employeur : Ecole Club Migros, Rue Alexandre-GAVARD 35, 1227 Carouge.
- Emploi : Prof de Pilates à l'Ecole-Club (Balexert, Centre)
- 13^{ème} salaire pour moitié en juin et pour moitié en décembre, calculé sur le salaire effectif.
- Nombre d'heures travaillées pour le mois : 90 heures
- AVS/AI/APG : 10.25%
- AC 1 : 2.2%, AC 2 : 1%
- CPM - Caisse de pension Migros (mis à jour au mois) : Seuils : 20'000/an, 80'000.-/an, déduction : 15'000.-/an, taux : 15% (1/3 – 2/3)
- LAAprof : 1.62%, LAAnon-prof : 1.94%
- Allocations familiales : prestation de CHF 200.-, payée par la caisse d'allocation familiale.
- Cotisation ALFA : 1.52%
- Amat GE : 0.092%
- Taux impôt à la source : 7.58% (L'info ne serait pas donnée à l'examen)
- Repas pris gratuitement à la cantine pendant 12 jours durant le mois. (valeur : CHF 10.-)
- Marchandise prélevée dans le stock (pour CHF 400.- HT, tva à 7.7%)
- Avance de salaire déjà payée : CHF 900.-
- Saisie de l'Office des poursuites : CHF 121.50 par mois, directement réglé par virement bancaire.